

SECONDE GÉNÉRALE

ET TECHNOLOGIQUE

PAR LA VOIE SCOLAIRE

Programme de l'Éducation Nationale
au LEGTA de La Côte Saint André



La Côte
Saint-André

établissement agricole **public**



 **TAUX DE RÉUSSITE**
Sans objet

 **DURÉE**
1 an

 **EFFECTIF**
27 à 32 places

 **CONDITIONS D'ADMISSION**
Après une classe de troisième, selon les procédures définies par le Ministère de l'Éducation Nationale. La procédure d'affectation (**Affelnet**) est **gérée par le collège ou le lycée d'origine** (cas des redoublants ou des réorientations), à l'aide de la fiche navette d'orientation qui est remise aux familles par l'établissement dans lequel l'élève est scolarisé.

 **BOURSES NATIONALES**
Elles sont accordées par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, sous condition de ressources des parents. Le dossier de demande de bourse est à rendre avec le dossier d'inscription.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La classe de seconde conduit les élèves au cycle terminal des lycées d'enseignement général et technologique menant au **baccalauréat général** ou au **baccalauréat technologique**. Elle est conçue pour permettre aux élèves de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture afin de réussir la transition du collège au lycée. Elle les prépare à déterminer leur choix d'un parcours au sein du cycle terminal jusqu'au baccalauréat général ou technologique dans l'objectif d'une poursuite d'études supérieures réussie et, au-delà, de leur insertion professionnelle.

Les enseignements de la classe de seconde comprennent des **enseignements communs** dispensés à tous les élèves et des **enseignements optionnels** proposés aux élèves selon les modalités suivantes :

- un enseignement optionnel général : EATDD,
- un enseignement optionnel technologique choisi ou non par l'élève.

LES ATOUTS DE NOTRE LYCÉE

- Le choix de suivre une formation de lycée général tout en bénéficiant du cadre éducatif que propose le LEGTA de La Côte-St-André.
- Un solide encadrement pédagogique et éducatif qui permet à chacun de progresser et de réussir, et qui a fait ses preuves.
- **Une forte expérience du contrôle en cours de formation et de sa mise en œuvre pour le bac.**
- Une dynamique de projets et d'approches concrètes sur le terrain.
- Des activités facultatives sportives bien encadrées : option hippologie-équitation ou option multi-sports RAID.
- Un **internat** doté d'un **cadre de vie et d'étude agréable**.
- De très bons taux de réussite au bac et un établissement bénéficiant d'une solide réputation dans son territoire.

PROGRAMME DE LA FORMATION

	Intitulé des matières	Heures hebdo.
ENSEIGNEMENTS COMMUNS	Français	4 h
	Histoire – Géographie	3 h
	Langues vivantes A & B	5,5 h
	Sciences Economiques et Sociales	1,5 h
	Mathématiques	4 h
	Physique - Chimie	3 h
	Sciences de la Vie et de la Terre	1,5 h
	Education Physique et Sportive	2 h
	Enseignement Moral et Civique	0,5 h
	Sciences Numériques et Technologie	1,5 h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	Intitulé des matières	Heures hebdo.
Enseignement optionnel GENERAL (proposé uniquement dans les lycées agricoles)	E.A.T.D.D. : Ecologie - Agronomie - Territoire - Développement Durable	3 h
Enseignement optionnel TECHNOLOGIQUE (Choisi ou non par l'élève)	Option « Hippologie-Equitation » Accessible aux jeunes qui possèdent au minimum un galop 3	3 heures par semaine (équitation, pratique équestre, travail du cheval)
	Option « RAID multi-sports » activité sportive de loisirs	2 heures d'entraînement par semaine + 3 heures de pratique le mercredi après-midi

Notre engagement:

"cultiver, transmettre et réussir ensemble"

LEGTA : Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole

57 avenue Charles-de-Gaulle - BP 83 - 38261 La-Côte-Saint-André Cedex

Tél. : **04 74 20 40 77** - Email : legta.cote-st-andre@educagri.fr - www.formagri38.fr